

## COMPTE RENDU

de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 4 Avril 2023 à 19 heures 30 minutes

Présents : S. GENEST, M. PIALAT, R. ROUDIL, C. SUCHET, R. SOULERIN, D. EVESQUE, C. DOIZE, F. DOIZE, E. HILAIRE, J-L. JOUVE, D. AUZAS,

Absents excusés : N. ATAMNA, C. CORNUT, J. ROUDIER, S. NURY, T. BALAZUC, A. CHALABREYSSE, V. MAISONNEUVE, C. PEIS

Procurations : S. GENEST, C. DOIZE, D. AUZAS, C. SUCHET

Secrétaire de séance : R. SOULERIN

### ORDRE DU JOUR :

1. Délibération portant sur l'examen et vote du Compte de Gestion
2. Délibération portant sur le vote du Compte administratif
3. Délibération portant sur l'affectation du résultat
4. Délibération portant sur le vote du Budget primitif 2023
5. Délibération portant sur le vote des taux de fiscalité
6. Informations diverses

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

#### 1-Délibération portant sur l'examen et vote du Compte de Gestion

Madame Sandrine GENEST, Le maire rappelle que le compte de gestion constitue la rédaction des comptes du comptable public à l'ordonnateur et qu'il doit être voté préalablement au compte administratif.

Madame Sandrine GENEST le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote avant le compte administratif.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé, de Madame le Maire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés**

Vote le compte de gestion 2022, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

#### 2- Délibération portant sur le vote du Compte administratif

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

##### Investissement :

Dépenses	Prévisions :	2 190 006,39
	Réalisations :	2 008 622,68
Recettes	Prévisions :	2 190 006,39
	Réalisations :	1 685 082,10

##### Fonctionnement :

Dépenses	Prévisions :	1 077 778,14
	Réalisations :	893 422,79
Recettes	Prévisions :	1 077 778,14
	Réalisations :	1 079 339,56

Résultat de clôture de l'exercice seul :

Investissement :	- 323 540,58
Fonctionnement :	185 916,77
Résultat global :	- 137 623,81

Madame le Maire s'étant retiré lors du vote.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des présents et représentés le Compte administratif 2022

### 3-Délibération portant sur l'affectation du résultat

A- Résultat de l'exercice en fonctionnement	185 916,77 €
B- Résultats antérieurs reportés	216 781,76 €
C- Résultats à affecter en fonctionnement A+B	402 698,53 €
D- Résultat d'investissement	- 398 469,11 €
E- Solde des Restes à Réaliser	116 000 €
F- Besoin de financement D+E	- 282 469,11 €
<b>G- Affectation en 1068</b>	<b>282 469,11 €</b>
<b>H- Report en fonctionnement C- G</b>	<b>120 229,42 €</b>

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des présents et représentés l'affectation du résultat.

### 4-Délibération portant sur le vote du Budget primitif

Madame le Maire présente les nouvelles propositions du budget primitif du budget principal de la commune au titre de l'exercice 2023.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide : à l'unanimité

De voter les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 comme suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>					
DEPENSES			RECETTES		
<b>002</b>	<b>déficit reporté</b>		<b>002</b>	<b>excédent reporté</b>	
				<b>120 229.42</b>	
011	charges générales	200 000.00	70	produits services	63 550.00
012	charges de personnel	456 700.00	73	impôts et taxes	549 392.00
014	Atténuation produits		74	dotation participation	285 730.00
65	autres charges de gestion cour	170 000.00	75	Autres produits	31 000.00
66	charges financières	30 500.00	76	produits financiers	
67	charges exceptionnelles	1 500.00	77	produits except	
68	dotations provisions semi-budgétaires		78	Reprise sur amortissements et provisions	
			013	attenuation de charges de charges	21 500.00
023	virement à la sect invest	212 701.42			
042	dotations amortissement c/6811		042	quote subv transférées c/777	
	<b>TOTAL DEP FONCT :</b>	<b>1 071 401.42</b>		<b>TOTAL REC FONCT :</b>	<b>1 071 401.42</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>					
DEPENSES			RECETTES		
<b>001</b>	<b>déficit reporté</b>		<b>001</b>	<b>excédent reporté</b>	
16	emprunt remb en capital	333 439.53	1068	affectation résultat	282 469.11
204	subventions d'équipement versées		021	virement de la section de fonct	212 701.42
20	immo incorporelles		10	factva, tam...	285 000.00
21	immobilisations voirie	97 000.00	13	subventions	278 000.00
21	immobilisations videoprotection	72 300.00	16	emprunts et cautions	350 000.00
23	travaux en cours école	1 021 431.00	024	cession immo (vente parcelle)	
RAR	restes à réaliser si identifiés		RAR	restes à réaliser si identifiés	116 000.00
				(fonds propres)	1 174 170.53
040	subventions transférées c/1391	0.00	040	amort immos c/28 détaillé	0.00
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
	<b>TOTAL DEP INVEST :</b>	<b>1 524 170.53</b>		<b>TOTAL REC INVEST :</b>	<b>1 524 170.53</b>

### **5- Délibération portant sur le vote des taux de fiscalité**

Madame le Maire expose le fait que les taux de fiscalité n'ont pas été augmentés depuis 2017. Que le fait de ne pas montrer d'effort fiscal, provoque une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Qu'à cet effet, il convient de proposer une augmentation de 1% du produit attendu

Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide d'augmenter les taux des taxes locales en 2023.

Les taux sont fixés à :

- Taxe foncière bâtie : 27,22 %
- Taxe foncière non bâtie : 47.53 %
- Taxe d'habitation (variation uniquement sur les résidences secondaires) : 6.52 %

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10

A Lachapelle sous Aubenas, le 05/04/2023

Le Maire,

Sandrine GENEST

